

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M
S
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 12 juillet 2021, à 18h02, présidé par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête	M. Steve Lanciaux
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Johanne Le Buis.

2021-07-12-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MODIFIE

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Résolution
 Embauche d'un(e) adjoint administratif/adjointe administrative à la direction générale
3. Période de questions
4. Levée

Adopté.

2021-07-12-02 EMBAUCHE D'UN(E) ADJOINT ADMINISTRATIF/ADJOINTE ADMINISTRATIVE A LA DIRECTION GENERALE

ATTENDU QUE la directrice générale a fait état de la situation au Conseil relativement à la surcharge de travail au bureau municipal;

ATTENDU QU'IL est impératif pour le bon fonctionnement du bureau municipal et des services municipaux offerts, qu'une personne soit embauchée le plus tôt possible en soutien aux différents services du bureau municipal et ce sous la supervision de la direction générale;

ATTENDU QUE la direction générale a établi les besoins et les tâches du poste;

Il est proposé par le conseiller M. Réal Crête, secondé par la conseillère Mme Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à recruter et embaucher une personne pour le poste d'adjoint administratif/d'adjointe administrative tel qu'établi à l'offre d'emploi préparée et datée du 12 juillet 2021;

Adopté

2021-07-12-03 PERIODE DE QUESTIONS

Pas de questions.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Steve Lanciaux propose la levée de l'assemblée à 18h10.

Secrétaire-trésorière

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.